MODELE DE DELIBERATION

**OBJET : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

Le ……………………….., à …………………………………….., en …………………………………………..., se sont réunis les membres du Conseil Municipal (ou conseil d'administration), sous la présidence de……………………….

Etaient présents ……………………………………….

Etaient absents excusés ……………………………………….

Le secrétariat a été assuré par ………………………………………………………………….

**Le maire (ou le Président) rappelle à l'assemblée :**

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Techniquz, le taux permettant de déterminer , à partir du nombre d'agents
« promouvables » c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommées au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La loi ne prévoit pas de ratio plancher ou plafond (entre 0 et 100%)

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

**VU l'avis du Comité Technique en date du** ………………………………………………

**Le maire ou le Président propose à l'assemblée** de fixer pour l'année ……....(ou à partir de l'année ……...)le

ou les taux suivant(s) pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

**OPTION 1**

Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le

ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à ………………%.

**OPTION 2**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Grade d’origine | Grade d’avancement | Ratio « promus – promouvables » (%) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

Le Conseil Municipal (ou conseil d'administration),

ADOPTE : à l'unanimité des présents

**OU**

A ………………….voix pour, ……………………..voix contre,…………………………….. abstentions,

La proposition ci-dessus.

Fait à………………………………….. ,le………………………….,

 Le Maire (ou le Président)

Transmis au représentant de l’Etat le ………………….

Publié le ……………………………….